

N°86

Septembre  
2006

2.50 €

# L'ECHO des collines

Le mensuel de la Rive droite

# Déchets Qu'en faire?

**Presqu'île d'Ambès > Les marais menacés**

**Guerre d'Espagne > J'y étais**

**Cambes > L'école i-tech**

ET AUSSI CE MOIS-CI : Artigues, Bassens, Bouliac, La Bastide, Carbon-Blanc, Cenon, l'Entre-deux-Mers, Floirac, Izon, Langoiran, Latresne, Lormont, Presqu'île d'Ambès...

Ah les déchets ! Nous qui sortons tous les trois jours  
 une poubelle verte ou noire,  
 nous mesurons l'ampleur du « problème ».  
 Qu'en faire, qu'en faire pour que la terre n'entre pas  
 dans l'ère du poubellien,  
 pour reprendre l'expression de Guy Trupin ?  
 Jeter moins, produire mieux, stocker moins,  
 valoriser plus, brûler moins, trier plus...  
 Tous responsables, tous acteurs : de l'Etat en passant  
 par l'entreprise jusqu'à nous, les consommateurs.  
 Mais que ou qui croire quand les données  
 et les scientifiques se contredisent ?  
 En cette rentrée 2006, nous avons voulu vous aider  
 à vous faire une opinion en vous donnant quelques  
 repères et en rencontrant les acteurs phares  
 du dossier déchets en Gironde, à savoir, d'une part,  
 Guy Trupin, conseiller général en charge du dossier  
 et, d'autre part, les membres du Collectif  
 des Déchets Girondins qui avancent d'autres réponses.  
 Nous vous invitons également à découvrir  
 trois solutions pour le traitement des déchets mises  
 en œuvre sur la Rive droite : le compostage que  
 promeut actuellement le SEMOCTOM<sup>1</sup> ; le recyclage  
 du verre qui pose des questions en matière de santé  
 pour les employés de l'entreprise d'Izon ;  
 et enfin, l'incinération avec récupération de chaleur  
 qui a fait peau neuve en 2006 à Cenon.

**Un dossier qui espère vous faire réagir... et agir !**

<sup>1</sup> - Syndicat de l'Entre deux Mers pour l'organisation de la collecte et le traitement des ordures ménagères



## Ça, c'est dit!

**J**e travaille dans l'informatique. En tant que professionnels, chaque fois que nous vendons du matériel, nous avons l'obligation de récupérer l'ancien, de le trier (plastiques, composants électroniques, verres) et de l'amener en déchetterie. Or, dernièrement je me suis rendu à la déchetterie de Bassens et l'on m'a indiqué la benne de « tout venant » qui sera... incinérée ! On marche sur la tête ! »

**RS, CENON**



Qu'en faire?

# Déchets

## Laverie automatique

ouvert 7j/7j  
de 7h à 21h

Équipement neuf

- Machines 8 et 16kg
- Séchoirs adaptés au linge délicat (Soie, laine)

114 cours Gambetta à Cenon  
(bas Côte Monrepos) - Rens : 06 85 53 33 55

Nouveau

## Croisières Burdigala

Pour groupes :

Réunions d'entreprises, Fêtes et repas de famille ...

Pour individuels :

Balade commentée le 1<sup>er</sup> dimanche  
du mois (réservation conseillée)

Contact, réservation :

Evolution Garonne - Philippe Canel

Tél. : 06 07 19 75 86 - Fax : 05 56 49 36 88

evolution.garonne@wanadoo.fr - www.evolutiongaronne.com



## Josy Lys

FLEURISTE

Ouvert le lundi

31, Avenue de L'Entre deux Mers  
33370 Fargues-St-Hilaire  
Tél. 05 56 21 90 19 - 05 56 21 24 91



## La Dolce Vita

Pizza à Emporter  
Restauration sur place

Ouvert  
Du mardi au samedi :  
11h - 14h30 / 18h - 22h00  
et dimanche soir :  
18h - 21h30

18 rue Lartigotte  
33360 - CARRIGNAN  
Tél. 05 56 21 12 88

# Quelques repères

C. T.

**A**vec 627 millions de tonnes de déchets par an, la France aurait de quoi remplir 1 000 stades de France ! Si l'on ne compte que les déchets ménagers, l'Aquitaine produit annuellement 1,5 million de tonnes par an. 645 noms existent pour désigner les différents types de déchets qui se résument à deux grandes familles : les dangereux (explosifs, corrosifs, écotoxiques...) et les non dangereux (non toxiques, assimilés aux déchets ménagers). Parmi eux, certains sont qualifiés d'inertes, ils ne se dégradent pas et ont très peu d'impact sur l'environnement ; d'autres d'ultimes, ils ne peuvent plus être traités et sont les seuls autorisés à être stockés en décharge.

La réglementation française et européenne concernant les déchets, leur collecte, leur traitement et leur stockage est pléthorique et complexe. La France se base depuis 1992 sur cinq principes : produire moins, valoriser plus, éliminer mieux, limiter la mise en décharge et réduire les transferts et transports.

Pour traiter et valoriser les déchets, plusieurs solutions : **l'éco-conception** consiste à améliorer la qualité écologique d'un produit tout au long de sa vie.

**La valorisation**, c'est le compostage, le recyclage, la régénération et le réemploi ou encore l'usage direct en énergie et la production d'électricité.

**L'élimination** peut se faire par des procédés physico-chimique ou biologique, par l'incinération avec ou sans récupération de chaleur ou encore par le stockage. Stockage qui répond à des principes stricts : imperméabilité et stabilité du terrain, récupération des « jus », couverture, captage des bio gaz, maîtrise de l'urbanisation et garanties financières.

Sur la Rive droite, trois sites sont répertoriés par la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE) :

**Bassens** : incinération de déchets hospitaliers (15 500 t/an), traitement physico-chimique (16 000 t/an), (incinération 72 000 t/an)

**Cenon** : vitrification (2 000 t/an) et incinération (120 000 t/an)

**Latresne** : traitement physico-chimique (60 000 t/an)

Et dans le **Blayais**, le fameux centre d'enfouissement de Lapouyade (250 000 t/an) au cœur d'une vive polémique puisqu'il reçoit depuis plusieurs mois les déchets du Pays basque qui n'a pas effectué la mise aux normes de ses incinérateurs. ■

Données DRIRE. Sauf deux premiers chiffres, donnés par le SEMOCTOM.

Je suis allé l'autre jour à la déchetterie de Floirac apporter des cartons d'emballage. On m'a demandé de les mettre dans la benne du « tout venant » !  
J'hallucine !!  
Bonjour le recyclage !

X.I, FLOIRAC

**Le point avec Guy Trupin, maire de Camblanes-et-Meynac, président du Pays Cœur Entre-deux-Mers, mais aussi président de la commission chargée de l'élaboration du Plan départemental des déchets.**

# La Rive droite face à ses déchets

JACQUES BRUNET

**E**n 2005, le Conseil départemental des déchets a organisé dix rencontres publiques sur l'ensemble du département dont la réunion finale au Mégarama. Près de 1 500 personnes au total ont participé à ces réunions. Chacun a pu s'exprimer, critiquer, proposer en toute liberté. Le tout a donné lieu à un Livre blanc reprenant l'intégralité des discussions\*. Démarche appréciable de démocratie participative ! Mais que va-t-il rester de cette importante consultation, très riche en propositions ? Une commission consultative de 68 membres que préside Guy Trupin, par délégation de Philippe Madrelle, a été chargée d'élaborer un Plan départemental des déchets. Passons en revue quelques points qui ressortent du Livre blanc et dont l'application est en cours en Pays Cœur Entre-deux-Mers.

## Réduire les déchets en amont

Les interventions auprès des fabricants et l'éducation des consommateurs ont porté en particulier sur la réduction des emballages (déjà 10% de poids en moins) et sur les sacs de caisse : « en moins d'un an, les sacs plastiques qui mettaient des siècles à se détériorer ont disparu et ont été remplacés par des sacs biodégradables et réutilisables. »

## Mieux trier et valoriser

L'essor des déchetteries est étonnant. « Le nombre de personnes venant le samedi à la déchetterie de Tresses a doublé en trois semaines ! » Les bacs pour le verre, les cages pour les bouteilles plastiques, les conteneurs pour le papier et le carton débordent tous avant le ramassage. Il a été souvent demandé lors des réunions d'améliorer la fréquence des ramassages et d'être plus sévères pour les comportements inciviques. N'oublions pas la valorisation par compostage (voir p.15)

## Traiter

Selon les estimations – reprises par la loi de 1992 – 30% du contenu de nos poubelles est recyclable, 20% peut être composté. Restent 50 % de déchets ultimes, les seuls que nous aurons le droit d'amener, dans quelques années, à l'incinération ou à l'enfouissement. En ce domaine, la France est nettement en retard par rapport à d'autres pays européens, mais on progresse. L'incinération ? « Certains y sont très opposés, mais les incinérateurs d'aujourd'hui n'ont rien à voir avec les incinérateurs d'il y a 20 ans. Leur toxicité est très fortement réduite. Quant au projet de gazéificateur d'Izon qui a été suspendu, j'ai entendu des avis de scientifiques totalement pour et d'autres totalement contre... L'erreur était de le situer au milieu d'un lotissement ! ».

Dechetterie SNOM de Pompignac © JB.

L'enfouissement contrôlé : à part les sites de Lapouyade et de Naujac (dans le Médoc), on ne trouve guère de communes candidates en Gironde alors que la loi impose qu'on traite ses ordures chez soi.

Le syndrome « Nimby » (pas à côté de chez moi !) est très répandu.

## Coût des déchets pour les usagers

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est un impôt, fondé sur le foncier. « Je la défends parce qu'elle a une fonction redistributive : on va chercher une partie des ressources chez ceux qui possèdent de grandes surfaces ».

D'autres sont pour la redevance, fondée sur le service rendu (on pèse les déchets).

Elle est en apparence plus juste, plus incitative. Encore faut-il ne pas tricher !

## Les déchets créent des emplois

Le traitement des déchets est une source d'emplois. « Pour ramasser les ordures de 80 000 personnes (Pays Cœur Entre-deux-Mers), on a 100 emplois... C'est une petite PME. » En Gironde, il y a sept à huit entités semblables, soit un millier d'emplois et même beaucoup plus avec les sociétés privées. ■

\* Synthèse consultable sur [www.cg33.fr](http://www.cg33.fr)



« 30% du contenu de nos poubelles est recyclable. 20% peut être composté. »

# Réduisons nos déchets à la source!

CLAIRE THIRIET



Depuis 25 ans, le Collectif des Déchets Girondin s'exprime régulièrement auprès des pouvoirs publics et des médias pour encourager la réduction des déchets en amont, protester contre les mauvais projets et encourager les traitements les moins nuisibles. Rencontre avec Patrick Sandeau, membre à titre individuel.



**EdC :** Quels sont vos axes d'intervention ?

**PS :** Notre site internet répertorie 25 actions pour réduire les déchets à la source et 25 autres actions de prévention.

Parmi elles, je citerai : la sensibilisation des enfants et jeunes scolarisés aux gestes du tri, le développement du compostage familial, la suppression des publicités non adressées dans les boîtes aux lettres, la diminution des emballages et leur réutilisation et enfin, les mesures financières incitatives : la redevance, la pesée embarquée (chaque poubelle est pesée sur le camion avant son ramassage).

**EdC :** Expliquez-nous davantage ces dernières mesures.

**PS :** Nous avons récemment dénoncé par écrit aux élus l'injustice de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui ne correspond pas à un service rendu. Nous militons pour l'instauration de la redevance incitative avec pesée embarquée ou équivalent (sac de déchets prépayés, nombre de relevage du bac...) qui se pratique déjà avec succès en Sud Alsace et à l'étranger. Ainsi chaque foyer ne paye que pour la quantité réelle de déchets qu'il produit. Chacun, particulier et industriel, est incité à réduire ses déchets en triant ou compostant. La facture de collecte des ordures ménagères est moindre pour les collectivités. Et c'est aussi une manière de récompenser ceux qui trient !

**EdC :** Pourquoi êtes-vous opposés aux incinérateurs ?

**PS :** N'oublions jamais qu'un déchet ne se détruira pas grâce au feu, il se transformera et c'est par la fumée qu'il se diffusera dans la nature, même si les ingénieurs spécialisés parlent de « cuisson haute température » susceptible de stopper les dioxines.

Les scientifiques se demandent aujourd'hui si ces mêmes dioxines ne se régénèrent pas en sortie des cheminées. C'est aussi 25 à 30% en poids des déchets entrants qui seront en sortie déposés en centre d'enfouissement de classe 1 (déchets dangereux) ou mélangés dans le bitume des routes.

**EdC :** Les associations sont-elles suffisamment écoutées ?

**PS :** Non. Les médias et les politiques n'insistent pas assez sur l'éducation des enfants aux gestes du tri qui doivent devenir des automatismes. Idem avec les adultes sur leur lieu de travail ou lors des manifestations locales! ■

**Collectif Déchets Girondin**

Réunion tous les premiers jeudis du mois à 20h30

Maison de la Nature et de l'Environnement  
3, rue de Touzia à Bordeaux

[www.collectif-dechets-girondin.com](http://www.collectif-dechets-girondin.com)

**EdC :** Comment fonctionne le collectif ?

**Patrick Sandeau :** Il réunit une trentaine d'associations autour des thèmes liés aux déchets. Chaque association est indépendante et développe sa propre organisation. Elles ne sont pas toutes environnementales, nous avons parmi nos membres des associations de quartier et des associations familiales. En revanche, toutes adhèrent aux principes que nous défendons et participent à nos travaux. Les associations ou groupes politiques sont également admis sous réserve qu'ils ne cherchent pas à récupérer le collectif !

**EdC :** Quels sont vos liens avec les pouvoirs publics ?

**PS :** Ils reconnaissent le collectif comme un partenaire essentiel. Nous avons collaboré au Conseil départemental déchets qui a rédigé le Livre blanc et nous contribuons à l'élaboration des divers plans sur les déchets dont le Plan de gestion des déchets ménagers. Nous participons également à des réunions associatives, organisons des conférences, des réunions et des visites exceptionnelles comme celle du centre de tri et de recyclage pilote de Saint-Denis-de-Pile.



# Le recyclage du verre selon IPAQ

JACQUES BRUNET

**Porter ses bouteilles vides dans les conteneurs spécialisés : un comportement qui a bien progressé. Tant mieux, car le verre est en presque totalité recyclable, et cela à l'infini. Rencontre avec M<sup>me</sup> Poitier, contremaître de l'usine IPAQ d'Izon.**

**C**onstruite en 1991 l'usine IPAQ reçoit du verre venu de toute l'Aquitaine, de Midi-Pyrénées, de Corrèze, de Normandie : 180 000 tonnes par an ! Une noria incessante de camions défile sur le site. Beaucoup de bruit, beaucoup de poussière...

## Trop de déchets à l'arrivée

On est effaré de trouver autant de « cochonneries » mêlées aux bouteilles : papier, plastique, boîtes de conserve, bouchons... Il faut dire que les bornes sont souvent pleines à craquer : on pose alors en vitesse son cageot ou son carton par terre... Et les bornes à papier sont souvent juste à côté : on peut se tromper ! Le travail commence donc par un nettoyage systématique, à la main pour une grande part, sur un tapis roulant, puis au laser pour enlever les « infusibles » (porcelaine, céramique, terre cuite, cailloux) et par aspiration cyclonique pour les petits papiers.

Subsistent les étiquettes collées sur les bouteilles, mais c'est sans conséquence. De même on ne tient pas compte des colorants qui peuvent teinter les bouteilles d'origines diverses.

## A la sortie

Le broyage aboutit à un produit homogène qui part aussitôt pour l'usine BSN toute proche, à Vayres : il passe directement dans les fours d'où sortent de nouvelles bouteilles. « Le verre ne nous appartient pas, il appartient à BSN. Nous sommes seulement prestataires de service. » Les divers déchets (ferraille, etc.) représentent 7 % que l'on valorise au maximum. Les infusibles en particulier peuvent servir de remblai. La poudre de verre (utilisée en matière d'isolation et dans les fours verriers pour faciliter la fusion) est produite dans un autre site, dans le Puy-de-Dôme.

« Les salaires sont modestes et les conditions de travail sont dures »

## Economies ou surproduction ?

Le recyclage du verre entraîne sans conteste des économies d'énergie, devenues indispensables. Encore faut-il rentabiliser une telle usine et collecter alors des quantités considérables venant d'au moins deux régions françaises, ce qui augmente les rotations de camions sur les routes, les dépenses d'essence et la pollution : les économies sont-elles réelles ? Certains pays (l'Allemagne, la Norvège...) ont pris d'autres mesures, en instaurant par exemple la consigne (limitée à un certain nombre d'utilisations). Nos parents ou grands-parents ont bien connu cette pratique. Quant aux 19 usines BSN réparties en Europe, elles annoncent une production de 13 milliards de bouteilles par an : « L'emballage idéal, matériau sain et pur », pour reprendre leur slogan.

## Le personnel

Il est surtout féminin : trois hommes seulement sur une quarantaine de personnes. On pratique la journée continue de 10h à 21h. Les salaires sont modestes et les conditions de travail sont dures : sur les points sensibles, il faut des lunettes de sécurité, des bouchons dans les oreilles, des gants. Le masque est obligatoire... mais les femmes ne le portent pas souvent : « Avec la poudre de verre qui se met entre le masque et la peau, ça vous gratte et ça vous irrite », nous explique Madame Poitier, qui connaît bien ces difficultés ; elle a été elle-même ouvrière sur les chaînes. « On ne risque rien », nous assure l'une d'elles... Est-ce bien sûr ? ■

POLYCLINIQUE

**Bordeaux Rive Droite**  
Groupe PBNA



## Etablissements de Lormont et de Cenon

Spécialités : Service d'urgences 24h/24, 7j/7  
Maternité - Chirurgies gynécologique, digestive,  
Urologique, orthopédique, Vasculaire, plastique,  
esthétique - Médecine cancérologie - stomatologie  
ORL - dialyse - Radiologie - IRM - Laboratoire d'analyses...

24 rue des Cavailles 33310 LORMONT

Tél : 0826 300 484

# N'oublions pas de **composter**

JACQUES BRUNET

Le SEMOCTOM (Syndicat Entre-deux-Mers Ouest pour la collecte et le traitement des ordures ménagères) regroupe 85 communes de Saint-Loubès à Loupiac, soit 85 000 habitants. En 2005, il a collecté 28 000 tonnes d'ordures ménagères, soit 340 kg par an et par habitant. Un des moyens de réduire ces déchets est de retrouver une pratique ancienne : le compostage.

## Qu'est-ce que le compostage ?

C'est un processus de transformation naturelle de certains déchets (épluchures, restes de légumes crus ou cuits, de pâtes, coquille d'œufs, fleurs fanées, déchets de jardin en petite quantité, etc.) grâce à la présence de micro-organismes, de bactéries, de vers de terre, de champignons. Pratique utilisée actuellement sous forme de « compostage en tas » par cinq millions de foyers, mais trop souvent oubliée ou négligée.

## Mode d'emploi

Au conteneur (à placer à même la terre, dans un coin un peu ombragé du jardin) est joint un seau pour faciliter le transport des déchets depuis la cuisine, un petit mélangeur pour assurer le brassage, ainsi qu'une notice étiquetée sur le seau qui rappelle quelques précautions. Une fois que le processus de transformation est enclenché (au bout de quelques mois), le compostage fonctionne tout seul. On obtient un produit naturel d'excellente qualité, utilisable aussitôt pour le potager et les massifs floraux. Procédé utilisé pendant des siècles, d'une simplicité élémentaire, mais qui pourrait devenir un geste d'avenir. ■

Propos recueillis auprès de M<sup>me</sup> Lhert, directrice du SEMOCTOM et de M. Frédéric Delmont lors de la séance d'information du 30 mai, à la mairie de Baurech.

## DÉCHETS DE CUISINE

Épluchures  
Fruits et légumes abîmés  
Coquilles d'œufs  
Filtres à café avec marc  
Sachets de thé-dosettes  
Fleurs fanées  
Restes de repas d'origine végétale  
papier essuie-tout

## DÉCHETS À ÉVITER

Restes de viande et de poisson  
Os et arêtes  
Citrons, oranges, pamplemousses  
Corps gras  
Papiers de couleurs (magazines)  
Noyaux



SEMOCTOM

Des questions, des composteurs ou des idées ?  
Contactez le service compostage du SEMOCTOM  
Tél : 05 58 51 82 00 - www.semoctom.com

« il faut développer le compostage individuel »

## Un compostage individuel

Le compostage pourrait être réalisé en usine après collecte en porte-à-porte. Mais l'investissement puis la collecte en font une solution onéreuse. Les élus du SEMOCTOM ont choisi de développer le compostage individuel, en pariant sur l'implication des habitants. Un bilan sera fait dans deux ou trois ans. D'où un plan de développement : un conteneur en plastique recyclé, fabriqué à Lyon par une société allemande, garanti cinq ans, est proposé à l'usager pour 10 euros. Il a coûté 40 €, mais c'est une opération amortie au bout d'un an si l'on tient compte des économies réalisées par rapport à la collecte ordinaire (transport, tri, etc.). Des séances d'information se succèdent : Camblanes-et-Meynac, Saint-Caprais, Latresne, Baurech... On comptait sur un taux d'équipement de 10% à 20%.

À Camblanes, selon le maire, il devrait atteindre 40% ! Rien n'est imposé, mais il est probable que l'opération va se généraliser.

## COMMUNES, COMMUNAUTÉS DE COMMUNES, PAYS ... A ÊTRE ÉCOLOGIQUE, AUTANT L'ÊTRE À 100 % !

Pourquoi proposer de faire un geste pour la nature en fournissant des composteurs en plastique, matière nocive pour la planète ? Parce que c'est moins cher ?

Arrêtons les mauvaises économies ! Choisissez des composteurs en pin des Landes !

Ces composteurs d'une capacité d'environ 300 litres sont fournis en bois traité (non nocif), garantis dix ans. Leur montage est facile pour un résultat pratique et esthétique.

Choisir un composteur en bois de pin des Landes plutôt qu'en plastique, c'est aussi soutenir la filière bois locale en achetant un produit renouvelable !

### Composteur Egby

E<sup>ts</sup> G. BEYRIA - Ygos Saint Saturnin  
Tél 05 58 51 82 00 - M. Beyria

### Composteur Parkland

Scieries d'Aquitaine - Saint-Perdon  
Tél 05 58 06 36 36 / M. Dekerros

# Déchets : ça chauffe!

CLAIRE THIRIET

**L'usine d'incinération de Cenon<sup>1</sup> a redémarré cet été après plusieurs mois d'arrêt pour mise aux normes de ses installations. Visite avec Hubert Prié, responsable qualité, sécurité et environnement.**

**120 000** tonnes d'ordures ménagères sont incinérées ici chaque année puis transformées en énergie. Grâce aux 22 km de son réseau thermique, l'usine alimente ainsi en chauffage et en eau chaude sanitaire 12 000 équivalents foyers, principalement en collectifs, à Lormont, Cenon et Floirac. Les bailleurs sociaux sont démarchés pour intégrer dans leur programme de construction le raccordement au réseau. Dernier en date : la clinique des Quatre Pavillons. Mais, malgré les incitations des élus, certains préfèrent des solutions de chauffage moins coûteuses à la construction... mais nettement plus chères pour le consommateur-locataire.

## Une mise aux normes obligatoire

Ultramoderne lors de sa création en 1984, une première évolution des normes a entraîné des modifications du traitement des fumées dès 1993. Fin 2005, date limite pour appliquer la réglementation de 2002, l'usine a dû stopper l'incinération pour adapter ses installations. En six mois de chantier, un tiers de l'usine a été rasée et 16 millions d'euros déboursés. Entre temps, l'usine a continué à approvisionner les foyers en chaleur grâce à ses propres chaudières.

## De la poubelle au radiateur

Les déchets, acheminés jusqu'à l'usine par les camions-poubelles, sont envoyés dans les deux fours d'incinération qui chauffent à 850°C et brûlent chacun huit tonnes par heure.

10 000 tonnes de boues de stations d'épuration sont également incinérées chaque année. Les déchets sont transformés par cogénération en électricité, réutilisée par l'usine ou revendue à EDF, et en chaleur, diffusée par le réseau de chauffage jusque dans les logements collectifs. La cogénération fonctionne grâce à la vapeur produite par l'incinération qui entraîne des turbines et un turbo alternateur. L'usine fonctionne tous les jours, 24h sur 24 et l'ensemble du dispositif est informatisé.

## Que reste-t-il ?

Des cendres d'abord, dont une partie est récupérée après filtration. Elles passent ensuite par le procédé de la torche à plasma qui les « liquéfie » à 1 400°C et les transforme en vitrifiat, un produit stable, utilisé par les entreprises du bâtiment sous le nom de plasmalite pour apporter du brillant dans les parements de façade et le pavement. Cette technique innovante, déjà utilisée au Japon, est issue d'un brevet français élaboré par Europlasma (Bègles).

Les fumées, quant à elles, sont désormais traitées par un procédé dit « sec ». Elles sont envoyées dans une tour de refroidissement puis dans des filtres à charbon actif et bicarbonate de sodium et passent ensuite dans un catalyseur. Il n'y a ainsi plus de rejet liquide des eaux industrielles, elles sont évaporées dans le process, et plus de panache de fumée à la sortie des cheminées.

Sur une tonne détruite, il restera enfin 250 kilos de mâchefers qui seront refroidis et expédiés en centre de traitement. Les parties ferreuses seront valorisées, les parties non ferreuses envoyées en centre d'enfouissement.



## La moins polluante des solutions ?

C'est ce qu'affirme Hubert Prié. « A masse égale de matière brûlée, poursuit-il, un feu de forêt ou vos barbecues produisent plus de dioxine. Et en terme de rejet de métaux lourds, l'impact de la rocade voisine est plus fort ». L'usine de Cenon a obtenu la certification ISO 14001 pour trois ans. Des contrôles réglementaire et environnemental réguliers seront effectués par la DRJRE<sup>2</sup> afin d'assurer un suivi dans le temps. Pour Hubert Prié, la valorisation énergétique des déchets est une réponse à la raréfaction des énergies fossiles (gaz et pétrole). Nos déchets ont de l'avenir ! ■

<sup>1</sup> L'usine est une partie du Complexe Thermique des Hauts-de-Garonne qui appartient à la CUB. Son exploitation est déléguée à la SETGI, société d'exploitation thermique de la Gironde, qui emploie 60 personnes.

<sup>2</sup> Direction Régionale de l'Industrie, la Recherche et l'Environnement